

ALUMINIUM DU MAROC

Société anonyme au capital de 46 595 400 dirhams
Siège social : Zone Industrielle – Route de Tétouan – Lot 78, Tanger
RC 3111 à Tanger
ICE n° 001526440000062

Communiqué de Presse suivant la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire, réunie le 24 juin 2025

Tanger, le 24 juin 2025

L'Assemblée Générale Ordinaire d'Aluminium du Maroc approuve l'ensemble des résolutions et valide la distribution d'un dividende de 100 dirhams par action

La société Aluminium du Maroc a tenu, ce mardi 24 juin 2025 à 10h30, son Assemblée Générale Ordinaire au siège social de l'entreprise à Tanger, sous la présidence de Monsieur Abdeslam EL ALAMI, Président du Conseil d'administration.

Cette assemblée, réunissant les actionnaires dans le respect des dispositions légales et statutaires, a permis d'approuver l'ensemble des résolutions présentées par le Conseil d'administration au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Résolutions adoptées :

- Approbation des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2024, ainsi que des rapports du Conseil d'administration et des commissaires aux comptes ;
- Affectation du résultat net de l'exercice 2024, soit 54,55 millions de dirhams, avec une distribution de dividendes à hauteur de 100 dirhams par action, représentant un montant total de 46,6 millions de dirhams. Le paiement de ce dividende interviendra à compter du 22 juillet 2025 ;
- Approbation des conventions réglementées, conformément à l'article 56 de la loi 17-95 ;
- Quitus de leur gestion donné aux administrateurs pour l'exercice 2024 ;
- Quitus donné aux commissaires aux comptes pour l'exécution de leur mission au titre de l'exercice ;
- Validation d'une enveloppe de 2 millions de dirhams au titre des jetons de présence des administrateurs pour l'exercice 2024, à répartir librement par le Conseil ;
- Pouvoirs donnés pour les formalités légales.

Un exercice marqué par la solidité financière et la rigueur de la gouvernance

Ces décisions traduisent la performance opérationnelle et financière d'Aluminium du Maroc sur l'année 2024, et confirment la volonté de la société de maintenir une politique de distribution régulière et soutenue au bénéfice de ses actionnaires.